



IUFM d'Auvergne
20, avenue Raymond
Bergougnan
63039 Clermont-Ferrand
Cedex 2

Téléphone : 04 73 31 71 50
Télécopie : 04 73 36 56 48

Colloque National
Formation des enseignants en
éducation à la santé et prévention
des conduites addictives
10 et 11 mai 2006 Paris MGEN
Inscription sur
www.iufm.education.fr



M. Gilles Baillat
Directeur de l'IUFM
de Champagne-Ardenne

"Le problème de l'éducation à la santé et à la prévention des conduites addictives est en train de devenir une question importante pour les IUFM. En effet, sa résolution suppose, en formation des enseignants, que l'on soit en mesure de relever deux défis. Le premier est relatif à l'enjeu d'une telle formation qui ne s'inscrit pas "naturellement" dans les cadres disciplinaires ordinaires, pour nos étudiants comme pour nos formateurs.

Il s'agit alors de proposer des formations qui comportent nécessairement des aspects interdisciplinaires, du travail en équipes des formateurs, et sans doute aussi des contenus qui articuleront formations en présentiel, travail personnel, FOAD...

Equipe permanente :

Catherine Martinez
Chargée de mission
catherine.martinez@auvergne.iufm.fr
Tél. 04 73 31 72 73
Portable. 06 79 98 17 46

Jean-Pierre Cardot
Chargé de mission
jean-pierre.cardot@lyon.iufm.fr
Tél. 04 77 49 29 70

Violaine Marty
Secrétariat
vmarty@auvergne.iufm.fr
Tél. 04 73 31 72 73

- 1 Loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989
- 2 BO n°45 du 3 décembre 1998: Orientation pour l'éducation à la santé à l'école et au collège
- 3 Rapport IGEN: évaluation du dispositif d'éducation à la santé à l'école et au collège. Janvier 2004
- 4 Rf. Processus d'Action des Enseignants : Déterminants et Impacts (PAEDI JE 2432)
- 5 Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et

Points de vue

" Il s'agit pour nos instituts, de répondre à une demande sociale forte qui ne correspond pas toujours aux représentations premières de nos enseignants "



Mme Corinne Mérini
Enseignant-chercheur à l'IUFM
de Versailles

En second lieu, il s'agit pour nos instituts, au moment où toute la société compte sur eux pour réussir le remplacement massif des générations d'enseignants du babyboom, de répondre à une demande sociale forte qui ne correspond pas toujours aux représentations premières de nos enseignants qui peuvent être conduits à attribuer aux seuls parents la responsabilité de l'éducation à la santé.

L'optimisme est cependant de rigueur dans la mesure où l'ensemble des initiatives prises dans de nombreux instituts, initiatives visibles en particulier dans les plans de formation, montrent que les IUFM semblent bien armés pour relever ces défis."

La santé est revendiquée comme un bien public qui se décline à l'école en objectifs éducatifs "gérer sa vie physique, vivre ensemble, connaître son corps...".

Le formateur peut rentrer dans cette idéologie de la santé mais il se prive sans doute d'un outil d'éducation qui met en mouvement savoirs et expériences, activés dans l'école et hors l'école, qui associe présent et avenir, ou amène à un dialogue renouvelé avec les familles.

Ces caractéristiques particulières inquiètent et conduisent à rejeter à la périphérie du métier d'enseignant un objet qui trouve mal sa place dans le débat scolaire. Il oblige au partage entre disciplines, entre l'école et son environnement, entre acteurs

Coordination du réseau :

Didier Jourdan
Professeur des Universités
djourdan@auvergne.iufm.fr
Tél. 04 73 31 72 73

Lien avec la Conférence des Directeurs d'IUFM :

Agnès Poussin
Chargée de communication
agnes.poussin@cdufm.amue.fr
Tél. 01 44 32 92 47

Lien avec la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie

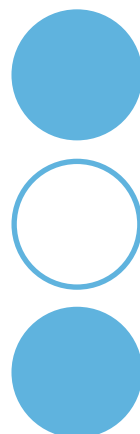
Monique Baudry
Chargée de mission
monique.baudry@mildt.premier-ministre.gouv.fr
Tél. 01 44 63 20 56

- 6 Direction de l'Enseignement Supérieur, Direction de l'Enseignement SCOLAIRE, Inspection Générale de l'Education Nationale, Direction Générale de la Santé, Ecole Supérieure de l'Education Nationale.
- 7 www.iufm.education.fr
- 8 www.auvergne.iufm.fr

" Ce sujet oblige au partage entre disciplines, entre l'école et son environnement, entre acteurs enseignants et non enseignants voire extérieurs à l'école. "

enseignants et non enseignants voire extérieurs à l'école.

Le réseau est une ressource qui va permettre de se sentir moins isolés pour aborder la question, mutualiser des pratiques et des outils, oser se lancer derrière de plus experts. C'est une belle perspective.



Former les enseignants à l'éducation à la santé et à la prévention des conduites addictives

Février 2006

lettre n°1

Un réseau IUFM

Sur la formation en éducation à la santé et prévention des conduites addictives

Dans ce numéro :

- Le projet 2
- Son organisation 2
- Un réseau qui vise à soutenir l'action des IUFM 3
- L'éducation à la santé et la prévention des conduites addictives dans les formations 3
- Points de vue 4

Former "des femmes et des hommes en mesure de conduire leur vie personnelle, civique et professionnelle en pleine responsabilité et capables d'adaptation, de créativité et de solidarité.", tel est le cœur de la mission de l'Ecole.

En lien étroit avec bien d'autres dimensions, donner la possibilité à chacun de se construire en référence aux conduites à risques (drogues illégales, alcool, tabac, prise de risque routier, violence, etc), d'être capable de prendre soin de soi et de respecter les autres (dans les domaines de la nutrition ou de la sexualité par exemple) sont des enjeux éducatifs déterminants. La finalité de l'éducation à la santé est clairement établie en terme de construction de compétences visant à permettre à la personne de

faire des choix éclairés et responsables². L'éducation à la santé ne peut ainsi être l'affaire de spécialistes, elle concerne tous les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés dans le cadre de leur activité pédagogique quotidienne³. La question de leur formation est donc centrale.

Du fait du rôle de l'Ecole dans ce domaine et de l'ampleur des enjeux de santé publique auxquels est confronté notre pays, la conférence des directeurs d'IUFM a décidé le développement d'un réseau des IUFM en éducation à la santé et prévention des conduites addictives. Pour ce faire, elle s'est d'une part appuyée sur l'équipe de recherche "éducation à la santé en milieu scolaire" et les formateurs de 9 IUFM et a, d'autre part, mis en place

un partenariat étroit avec la MILDT et l'INPES⁵.

Ce réseau se veut au service des IUFM, de leurs responsables de formation et de leurs formateurs. Sa finalité est de leur donner les moyens d'une action pertinente dans ce domaine complexe. Il s'agit de valoriser le travail déjà réalisé, de soutenir le développement des formations initiales et continues, de développer une meilleure articulation avec les partenaires institutionnels à l'échelle régionale et nationale.

Cette mise en réseau est de nature à soutenir nos instituts dans leur mission de formation et à leur permettre de prendre toute leur place comme acteurs sociaux de premier plan dans ce champ.

Didier Jourdan

Une mise en synergie essentielle



M. Jacques Durand
Président de la
Conférence des Directeurs
d'IUFM (CDIUFM)

" A l'heure où se mettent progressivement en place dans les IUFM des modules de formation consacrés à l'éducation à la santé et à la prévention des conduites addictives, la mise en synergie des activités et la mutualisation des ressources constituent des axes de développement importants, auxquels la CDIUFM apporte son soutien."



La prévention : axe prioritaire de l'action publique



M. Didier Jayle
Président de la Mission
Interministérielle
de Lutte contre la Drogue
et la Toxicomanie
(MILDT)

" Dans le cadre du plan de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool 2004-2008, le gouvernement a fixé les actions de prévention auprès des jeunes comme l'un des axes prioritaires de l'action publique."



Une mise en synergie essentielle

Les 31 IUFM constituent, sur le territoire métropolitain et extra métropolitain, un réseau d'une grande richesse au service de la politique nationale de formation des enseignants et des besoins de l'École. Dans chaque institut, formateurs et enseignants-chercheurs travaillent dans le cadre des prescriptions ministérielles, en collaboration avec les équipes éducatives des établissements scolaires d'accueil des professeurs et CPE stagiaires.

Ainsi, en lien direct avec les évolutions des métiers de l'enseignement et de l'éducation, dans le cadre des actions de professionnalisation des futurs enseignants et CPE, des modules de formation consacrés à l'éducation à la santé et à la prévention des conduites addictives sont progressivement mis en place. La mise en synergie de ces activités d'enseignement et de recherche et la mutualisation des ressources disponibles constituent présentement l'un des axes de développement auquel la CDIUFM apporte son entière autorité et sa contribution. Au sein des IUFM, ces modules de formation sollicitent déjà l'engagement des formateurs et des partenaires du système éducatif.

Que chacune des personnes impliquées dans ces projets, au premier rang desquelles, le Professeur Didier Jourdan, en soit remerciée. Gageons que l'engagement de tous dans ce travail en réseau garantira l'atteinte de l'objectif commun.

M. Jacques Durand

La prévention : axe prioritaire de l'action publique

Il s'agit d'informer sur les dangers de la consommation de cannabis, la drogue illicite la plus consommée sur laquelle il convient de tenir un discours juste, ni diabolisant, ni banalisant.

Il s'agit également de prévenir la consommation d'alcool, 1ère cause de mortalité des jeunes par les accidents de la route qu'elle provoque.

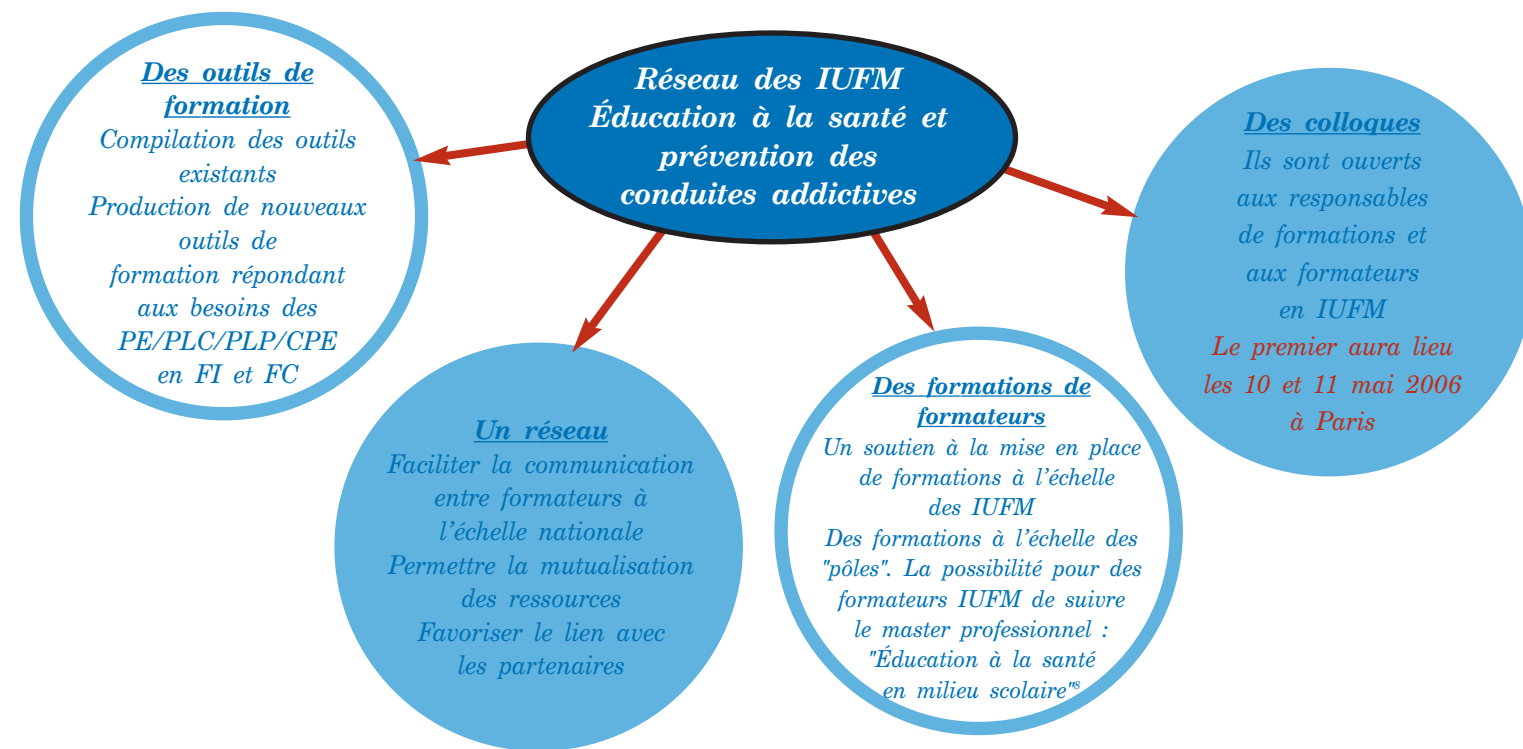
Prévenir encore, pour lutter contre la consommation de tabac, toujours très élevée chez les garçons comme chez les filles. La loi Evin reste mal appliquée dans les établissements scolaires : la prise de conscience par tous les adultes qui travaillent dans les écoles, collèges, lycées, CFA, de leur rôle d'exemplarité est fondamentale. Comme est nécessaire que tous aient une connaissance suffisante des effets des produits psychoactifs et des signes de mal-être des jeunes, pour pouvoir donner l'alarme et mobiliser les réseaux.

D'ici 2008, une prévention obligatoire des conduites addictives sera mise en place du CM2 à la Terminale. Cette prévention ne pourra être efficace que si tous les personnels de l'Éducation Nationale s'y impliquent.

C'est pourquoi la MILDT a décidé d'apporter un soutien important au réseau des IUFM sur l'éducation à la santé et la prévention des conduites addictives afin que cette dimension essentielle soit effectivement prise en compte dans la formation initiale de tous les personnels, pour le bien-être et la réussite de tous les élèves.

M. Didier Jayle

Un réseau qui vise à soutenir l'action des IUFM



L'éducation à la santé et la prévention des conduites addictives dans les formations

La mise en place du réseau s'appuie sur l'expérience des IUFM en matière d'éducation à la santé et de prévention des conduites addictives. Une enquête, conduite en 2000, a tenté de faire le point sur la façon dont cet aspect de la formation était pris en compte.

L'éducation à la santé et la prévention des conduites addictives sont souvent présentes dans les plans de formation des IUFM qui proposent une palette différente en fonction des publics visés. D'un côté, celles-ci sont dispensées sous la forme d'interventions articulées autour de l'apport d'informations thématiques, la plupart du temps, effectuées par des intervenants extérieurs. De l'autre, des dispositifs en petits groupes sont organisés et se centrent sur le lien entre une approche théorique et sa déclinaison dans la pratique, que ce soit au sein de la classe ou de l'établissement.

L'analyse des plans de formations des IUFM montre que la diversité est la règle ; diversité des contenus entre apports ponctuels sur des thèmes les plus variés jusqu'à une approche globale de la santé de l'élève à l'école, au collège ou au lycée. Diversité importante également quant aux volumes horaires affectés à ces formations : certains très brefs disposent de quelques heures, d'autres s'inscrivent dans des parcours de formation plus importants articulés autour d'une approche globale de l'élève dans une perspective pluridisciplinaire.

Du côté des formateurs, on retrouve cette même diversité que ce soit dans leurs statuts (Professeurs d'écoles, de collège ou de lycée, CPE, enseignants-chercheurs, personnels médicaux, associations...), leurs disciplines (SVT, EPS, HG...) comme dans leur implication ; d'un côté, nous rencontrons des équipes

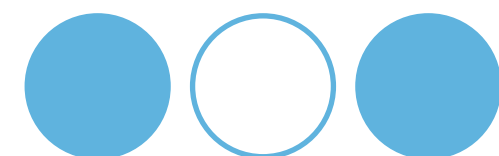
et des formateurs IUFM fortement investis dans la conception et la mise en œuvre des dispositifs globaux, de l'autre, un grand nombre d'intervenants extérieurs essentiellement confédérés.

On peut repérer également cette diversité dans les modalités de travail des formateurs ; des modules vont de la simple " prestation de service ", en suite à une demande institutionnelle essentiellement sur les thèmes des consommations de produits illicites et des conduites à risque, au développement de dynamiques collectives autour de la promotion de la santé.

Outre la richesse des dispositifs, il faut également souligner les aspects interdisciplinaires et transversaux des formations proposées qui, pour la plupart, sont placées dans une approche partenariale notable. Le lien avec les formations sur la citoyenneté est fréquemment présent.

Un des principaux obstacles évoqué à la mise en œuvre de formations tient essentiellement dans le sentiment d'inconfort des formateurs par rapport à ces questions qui leur paraissent parfois relever davantage du champ médical que pédagogique. Les acteurs interrogés soulignent les besoins de formation de formateurs sur les questions de partenariat, de démarches de formations, d'outils didactiques comme pédagogiques et de contenus.

Patricia Victor,
Dominique Berger



**“Les acteurs
interrogés soulignent
les besoins
de formation
de formateurs
sur les questions
de partenariat,
de démarches
de formations,
d'outils didactiques
comme pédagogiques
et de contenus”**

Le projet

Les IUFM de France, sous la responsabilité de la Conférence des Directeurs d'IUFM, sont en train de se structurer en réseau autour des questions d'éducation à la santé et de prévention des conduites addictives.

Ce projet se décline selon quatre axes :

- Créer un réseau des IUFM sur les questions d'éducation à la santé et de prévention des conduites addictives
- Développer les formations de formateurs au niveau national
- Produire des outils destinés aux formateurs des 1^{er} et 2nd degrés
- Organiser des colloques dynamisant l'implication des IUFM dans ces champs.

Ce réseau de formateurs est en lien avec les recherches conduites dans le domaine de l'é-

ducation à la santé et de la prévention des conduites addictives. Des experts chercheurs venus de différents laboratoires (notamment PAEDI) contribuent au travail commun.

De plus, une articulation avec les structures rectorales : conseillers techniques (médecin, infirmier, assistant de service social) et corps d'inspection est indispensable au développement de la formation et de l'accompagnement des acteurs de l'éducation à la santé dans les établissements scolaires.

Un comité de pilotage auquel sont invités nos partenaires, des partenaires institutionnels⁶ et des experts a été constitué sous la responsabilité du président de la CDIUFM et du président de la MILDT.

La MILDT s'est en effet engagée à soutenir la mise en réseau des IUFM, notamment au

implicées sera organisée sur chaque site.

Cette approche permettra une meilleure connaissance des pratiques et des ressources de chaque institut. Cet état des lieux pourra aussi permettre une mutualisation des ressources à l'échelle des pôles (module PE à distance par exemple).

En tout état de cause, la restitution d'un état des lieux et la valorisation de l'existant, la mise en lien des acteurs et le développement de projets communs sont de nature à permettre à nos instituts de faire valoir leur dynamisme et leur savoir-faire dans ce domaine.

Catherine Martinez
Jean-Pierre Cardot

travers du volet formation. L'INPES s'engage, pour sa part, à soutenir le colloque, la formation et la création d'outils. Un partenariat a été établi avec la MGEN

Les différents axes du projet sont sous la responsabilité de formateurs IUFM et des chargés de mission du projet:

- Axe formations de formateurs: Bernadette Aubry (IUFM de Champagne-Ardenne) et Jean-Pierre Cardot.
- Axe outils: Laurence Fancéa (IUFM de Grenoble) et Catherine Martinez.
- Axe colloques: Dominique Berger (IUFM de Lyon), Agnès Poussin (CDIUFM) et Catherine Martinez.

Catherine Martinez

**“Tisser des
liens entre
les IUFM
de France
et valoriser
leur action”**